



Déclaration au CTSD du 24 juin 2016

Le cadre contraignant imposé par une dotation ministérielle insuffisante dans le lequel vont se dérouler les travaux du CTSD d'aujourd'hui va conduire, comme cela se passe depuis de nombreuses années, à ne pas pouvoir répondre à la grande majorité des besoins exprimés par nos collègues enseignants.

En quelque sorte, le ministère fait les choses à l'envers. Il serait temps de partir de ce que demandent les enseignants pour mener à bien leur mission, de recenser les besoins de chaque école pour chiffrer une dotation en poste qui corresponde aux besoins.

La FSU le dit et le répète : **une dotation de 15 postes budgétaires pour notre département est bien insuffisante pour répondre aux besoins et à l'ambition de la réussite de tous les élèves.** Avec 15 postes, l'Inspection d'Académie ne peut pas faire de miracle même en essayant de faire de son mieux. Fondamentalement la situation des écoles du département ne peut pas changer avec si peu de moyens.

En effet, comment faire face aux nouvelles incitations de la Ministre concernant l'accueil des TPS ?

Comment répondre aux besoins des écoles en REP+ qui demanderaient une attention particulière pour une meilleure prise en charge des enfants en difficultés scolaires et sociales ?

Comment répondre aux besoins des écoles qui, de part leur situation mériteraient aussi de relever de l'éducation prioritaire et qui par manque de moyens en sont exclues ?

Quelles conditions d'accueil offrons-nous aux élèves porteurs de handicap lorsque les effectifs sont au-delà de 25 par classe ?

Comment prendre en charge de façon correcte la difficulté scolaire alors que les RASED sont sous dotés ?

Si les RPI ont été protégés lors de la première étude de la carte scolaire, ce qui est une bonne chose, il n'en demeure pas moins que bon nombre d'écoles rurales mériteraient le même traitement. Lorsque les conditions se dégradent, les parents scolarisent leurs enfants dans des écoles de bourgs plus importants ou dans le privé.

Cela a des conséquences graves sur la pérennisation et l'avenir même de ces écoles mais aussi sur la vie des territoires qui se désertifient. N'oublions pas que dans le Puy de Dôme, 163 communes sont sans école ce qui induit des temps de trajets importants pour les enfants.

A ce propos, nous souhaiterions qu'un point soit fait lors de notre réunion sur le projet de mise en place de la convention rurale sur notre département.

De part les conditions faites à l'administration par le Ministère, le recours obligé à la règle à calcul conduit à des situations que l'on peut qualifier d'ubuesques : certaines écoles ayant obtenu une ouverture récente se voient fragilisées par une menace de fermeture alors que seulement deux ou trois élèves manquent à l'appel alors que des mouvements de population sur leur secteur laissent présager des inscriptions pendant l'été ou à la rentrée. A l'inverse, des fermetures fermes ou administratives décidées en février doivent aujourd'hui être abandonnées au regard de la situation des écoles concernées.

Nous apprécions positivement le fait d'organiser les opérations de carte scolaire en deux temps. Nous demandons depuis longtemps de tenir un CTSD en juin pour mieux tenir compte des

dernières inscriptions dans les écoles. Cependant, nous souhaiterions que le CTSD se tienne avant le deuxième mouvement des personnels. En effet, de nombreux collègues vont être impactés par les décisions qui vont être prises aujourd'hui.

Le taux d'encadrement des élèves est un facteur de réussite scolaire mais également pour assurer de bonnes conditions de travail pour les enseignants.

C'est pourquoi, monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vos demandons d'interpeler le Ministère pour qu'il abonde le département en moyens supplémentaires pour la prochaine rentrée scolaire.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, un mois après notre demande et un an après sa rédaction, le Ministère publie enfin le rapport de l'Inspection générale sur l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires. Les affirmations au sujet d'un lien mécanique entre nouveaux rythmes et réussite des élèves se trouvent quelque peu ébranlées.

Même s'il est trop tôt pour tirer la moindre conclusion, le rapport indique que si la matinée de classe permet de mieux traiter les programmes, il souligne que ce sont les fondamentaux (maths et français) qui en profitent au détriment d'autres matières (arts, sciences et EPS notamment) pourtant essentielles dans la construction des apprentissages. Dans ce cadre le SNUipp-FSU n'acceptera aucune substitution du périscolaire au scolaire. L'enseignement de ces matières revient à l'école.

Concernant l'école maternelle, le rapport alerte sur une réduction du temps d'apprentissage et « une augmentation de l'absentéisme, qui si elle se confirmait, serait de nature à remettre en question l'intérêt pédagogique de la réforme, notamment en éducation prioritaire ». De la même il faut prendre très au sérieux le sentiment de fatigue accrue des enfants dont un grand nombre d'enseignants se font les témoins : déficit de concentration et d'avantage d'énerverment notamment en fin de semaine constatés...à l'opposé du projet de cette réforme.

Le SNUipp-FSU, avait déjà fait valoir à travers ses enquêtes menées auprès des enseignants, certains points d'alerte, comme la fatigue des élèves, des difficultés en maternelle, des inégalités d'offre périscolaire liées aux capacités de financement des communes. Les enseignants disaient également que cette réforme avait dégradé leurs conditions de travail.

Ce dossier n'est donc pas clos. De nombreuses évolutions sont indispensables. L'organisation de l'année, de la semaine et de la journée doivent être remises à plat. Cela nécessite l'écriture d'un nouveau décret sur l'aménagement du temps scolaire afin de gommer les difficultés relevées dans ce rapport.

Depuis plus d'un an, les enseignants du second degré, dans leur grande majorité, avec le soutien de la FSU, **s'opposent à la réforme du collège** que nous impose le gouvernement. Cette réforme n'est ni celle qu'il fallait, ni ce qu'elle prétend être. Elle met en danger ou dénature nombre de disciplines scolaires. Elle n'aidera pas les élèves à réussir, risquant même de mettre les plus fragiles encore plus en difficulté. La FSU réaffirme son opposition à cette réforme du collège et en demande l'abrogation.

Les élus FSU au CTSD,

Philippe BOULARD, Didier LIENNART,
Joëlle MASSON, Lisa DUCROS